

## AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné.e .....

Agissant en qualité de ..... de l'enfant .....

- autorise mon enfant à participer aux activités du stage sportif,
- autorise le responsable du stage à prendre les dispositions nécessaires relatives à la santé de mon enfant,
- autorise les organisateurs à le prendre en photos, à utiliser ces photos dans les supports de communication de la ville,
- déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur du stage sportif affiché au gymnase Mimoun

Fait le ..... à .....

**Signature**

## CAS PARTICULIER

Autorise mon enfant à quitter le lieu de stage dès 17h

Seul

Avec M. / Mme .....

Fait le ..... à .....

**Signature**

## PARTIE RESERVÉE A L'ORGANISATEUR

Bulletin d'inscription

Certificat médical ou photocopie de la licence sportive

Photocopie d'attestation assurance responsabilité civile

Fiche sanitaire de liaison

Règlement

Autorisations parentales

*Dossier complet*

Montant: ..... €

N° Quittance: .....

Licenciés d'un club du Controis-en-Sologne:  
oui / non

# Vacances de printemps

## 20 au 24 avril 2026

**8H30/17H30**

# STAGE SPORTIF

## POUR LES 6/13 ANS

avec la participation des associations  
sportives: As Contres, Eveil de Contres,  
Cam Vallée du Cher-Controis,  
Tennis club LCS

→ **INSCRIPTION JUSQU'AU  
15 AVRIL 2026**

**PLACES LIMITÉES**

Dossier à retourner à la Mairie - Stage sportif - Place du 8 mai -  
41700 Le Controis-en-Sologne

Téléchargeable sur le site de la ville <https://www.controis-en-sologne.fr>

INFORMATIONS: Service des sports / 06 10 19 56 10 / [sports@controis-en-sologne.fr](mailto:sports@controis-en-sologne.fr)



**Le Controis  
en Sologne**

Contres • Feings  
Fougères sur Bièvre  
Ouchamps • Thenay

## DÉROULEMENT

L'enfant choisit une activité qu'il pratiquera tous les matins de la semaine.

L'après-midi il découvre un autre sport proposé par les animateurs à 14h00.

**Interdiction de faire la même activité toute la journée.**

## HORAIRES

- De 9h30 à 17h00
- Accueil des enfants de 8h30 à 9h30 au gymnase Alain Mimoun.
- Départ des enfants entre 17h00 et 17h30.

## RESTAURATION

Le repas est pris au restaurant scolaire.

Un goûter est prévu pour les enfants.

## TARIFS

**60 €** pour les enfants du Controis-en-Sologne ou licenciés dans un club du Controis-en-Sologne

**90 €** pour les autres enfants.

**Réduction de 10 € par inscription pour les enfants d'une même fratrie.**

Possibilité de paiement en chèque à l'ordre du "trésor public" ou par chèques vacances.



# ACTIVITÉS DU MATIN

- Football 
- Gymnastique 
- Athlétisme 
- Badminton 
- Tir à l'arc 
-  Tennis 

# Bulletin d'inscription

20 au 24 avril 2026

NOM : .....

PRENOM : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....

## TÉLÉPHONE :

Domicile : ..... Travail : ..... Portable : .....

## ACTIVITÉ DU MATIN CHOISIE (ENTOURER LE SPORT)



Football



Gymnastique



Badminton



Athlétisme



Tir à l'arc (à partir de 9 ans)



Tennis

## DOCUMENTS À FOURNIR

- un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive de moins d'un an, ou une photocopie de la licence sportive de la saison en cours,
- une photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile,
- la fiche sanitaire dûment complétée,
- le règlement